

## Grassette à grandes fleurs

*Pinguicula grandiflora* Lam.

Famille : Lentibulariacées

### Priorité d'intervention\*

var. *pallida* (Pp) 5 4 3 2 1  
var. *grandiflora* (Pg) 5 4 3 2 1

Niveau de menace (critères UICN **)	France	-
	France-Comté	EN (Pp) VU (Pg)
Rareté régionale	Très rare	
Statut de protection	régional	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	Oui	
Plan régional d'action	2012	
Plan national d'action	-	



*Pinguicula grandiflora* var. *grandiflora*  
(CLICHÉ : É. BÉUGEL)

### Description et risque de confusion

Deux taxons, rattachés au rang de variété, sont présents en Franche-Comté : *Pinguicula grandiflora* var. *pallida* (Gaudin ex Babey) Reuter (= *P. reuteri* Genty ; grassette de Reuter) et *P. grandiflora* var. *grandiflora* (grassette à grandes fleurs *sensu stricto*).

Les grassettes à grandes fleurs sont des plantes insectivores à rosette basale de feuilles étalées à bord faiblement enroulé, d'où émergent une à dix hampes florales dressées non feuillées portant une fleur de taille moyenne (2,5 à 3,5 centimètres) à corolle à gorge blanche et plus ou moins veinée de violet qui se prolonge en long éperon pourpre violacé. La variété type se distingue de la variété *pallida* par la couleur violet pourpre de sa corolle (lilas à bleu délavé pour *pallida*) ainsi que par la coloration violacée des capsules et du sommet des hampes (vert jaunâtre chez *pallida*).

La variété type peut être confondue avec la grassette commune (*P. vulgaris*), nettement plus fréquente, plus petite dans toutes ses parties, notamment ses fleurs qui mesurent moins de 2,5 centimètres de long et présentent des lobes dressés vers l'avant (corolle paraissant aplatie sur le dos tandis qu'elle est plus élargie chez *P. grandiflora*). On rencontre quelquefois dans les secteurs abritant les deux espèces l'hybride *P. xscullyi*, aux caractères intermédiaires.

### Biologie et écologie en Franche-Comté

Les grassettes à grandes fleurs sont des plantes vivaces croissant habituellement dans des milieux pauvres en azote. Elles complètent ainsi leur apport en nutriments grâce à l'insectivorie, qui intervient au niveau des feuilles. Leur face supérieure est en effet couverte de deux types de glandes, les premières sécrétant en continu une substance visqueuse servant à coller les insectes de petite taille attirés par les reflets luisants et la texture huileuse du limbe (d'où leur nom de « grassette »), les secondes ayant pour rôle de digérer et d'absorber les composés azotés de la proie.

La plante passe la mauvaise saison sous la forme d'un organe de résistance appelé hibernacle, se développant à la fin de l'été au centre de la rosette et qui est constitué de plusieurs écailles imbriquées protégeant l'embryon d'axe foliaire de l'année suivante. Chaque plante produit également à l'automne plusieurs dizaines (jusqu'à 50) de gemmes (ou propagules) correspondant à des hibernacles miniatures, aplatis et lisses, qui permettront à la plante de se propager aux alentours à la faveur d'épisodes météorologiques favorables (pluie, vent, ruissellement de fonte de neige). Les populations de grassette sont ainsi généralement

constituées de groupe de rosettes de différentes générations.

La reproduction sexuée est généralement assurée par les abeilles, qui pollinisent la plante lors de la floraison, au mois de juin. Les hampes continuent de s'allonger jusqu'à la maturation des capsules, qui libèrent alors aux alentours de grande quantité de très petites graines.

En Franche-Comté, les grassettes à grandes fleurs sont inféodées à des biotopes plus ou moins humides et habituellement suintants, développés sur des substrats imperméables tels que les moraines et les marnes, plus occasionnellement sur des tourbes. Ces plantes ont une préférence pour les secteurs de pleine lumière, bien qu'elles puissent fleurir à mi-ombre et se développent fréquemment au niveau des ouvertures de la strate herbacée où le sol peut être mis à nu par le piétinement du bétail ou le ruissellement des eaux. Elles peuvent se rencontrer dans une gamme assez large de milieux humides, depuis les talus pré-forestiers suintants jusqu'aux bords moussus des ruisselets dans les tourbières, les pelouses plus ou moins humides, les prairies paratourbeuses et les bas-marais. La variété *pallida* est associée préférentiellement (en dehors de ses stations situées sur les talus routiers) à des pelouses, généralement pâturées, colonisant des sols moyennement humides, souvent acidifiés, reposant sur des matériaux marno-calcaires. Le pâturage bovin joue un rôle prépondérant dans la préservation des populations de ces milieux, du moins lorsqu'il reste extensif (abroustissement de la strate herbacée et piétinement). Dans ses stations, la grassette de Reuter ne côtoie que de manière exceptionnelle la variété type.



*Pinguicula grandiflora* var. *pallida*. CLICHÉ : B. GREFFIER

(\*) 5 : rare en Franche-Comté mais peu menacé ; 4 : rare en France et Franche-Comté mais peu menacé ; 3 : Action de conservation à court terme ; 2 : conservation prioritaire à court terme ; 1 : hautement prioritaire à court terme

(\*\*) DD = Données insuffisantes ; LC = Non menacé ; NT = Quasi menacé ; VU = Vulnérable ; EN = En danger ; CR = En danger critique ; RE ? = Éteint régionalement ?

## Distribution et état des populations en Franche-Comté

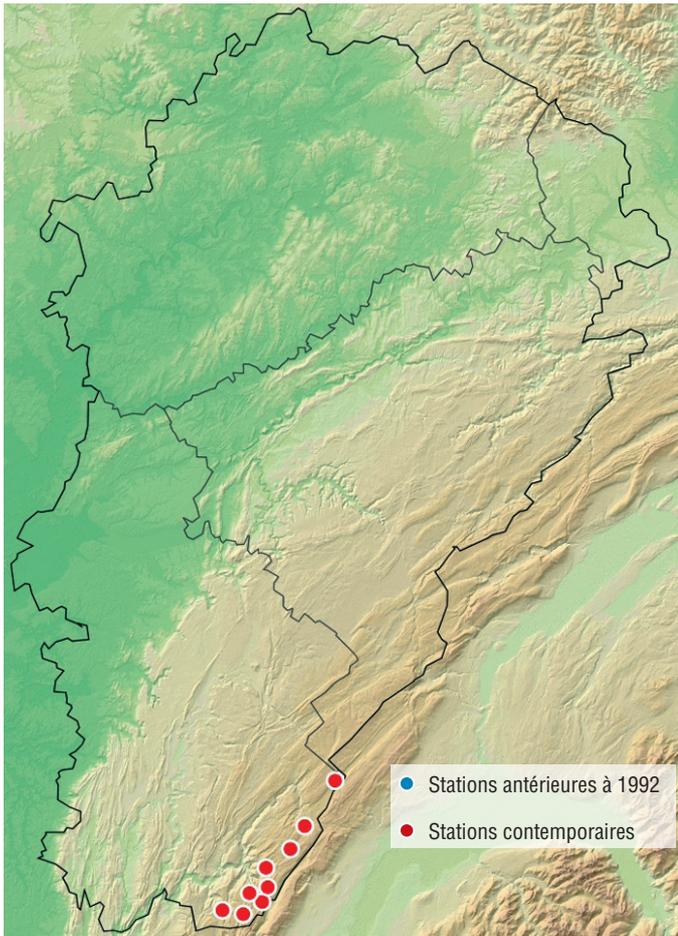
En France, la variété *pallida* ne se rencontre que dans le Haut-Jura, dans les départements de l'Ain et du Jura. La variété type est plus largement répartie, principalement dans les Pyrénées, plus rarement dans les Préalpes et l'est du Massif central.

Connue depuis longtemps sur les sommets du Jura de l'Ain, les premières mentions de grassettes à grandes fleurs pour la région datent de 1974 et concernent la tourbière des Moussières, dans laquelle est signalée la variété *pallida*. Par la suite, des populations des deux variétés sont découvertes sur les communes de Prémanon, Les Molunes ou Les Bouchoux. La plupart des populations actuelles sont toutefois de découverte récente (après 2000), démontrant les lacunes de connaissance sur la fréquence de cette espèce. Des stations ont ainsi été observées sur les communes de Bois d'Amont, Lamoura, Les Moussières (où la localité originelle de 1974 n'a cependant pas pu être retrouvée), Septmoncel, Bellecombe et La Pesse.

Toutes les localités régionales de grassettes à grandes fleurs sont implantées au-dessus de 1 000 mètres d'altitude, dans le département du Jura.

## Atteintes, menaces et responsabilité régionale

Les grassettes à grandes fleurs sont rares en Franche-Comté et leurs effectifs varient, selon les stations, entre une dizaine et plusieurs milliers de groupes de rosettes. La variété *pallida*, endémique du massif jurassien, est toutefois moins fréquente que la variété type.



Répartition de *Pinguicula grandiflora* en Franche-Comté. Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)



Bas-marais alcalin à *Pinguicula grandiflora* var. *grandiflora*, près de La Pesse (39)  
CLICHÉ : É. BRUGEL

Les populations implantées sur des talus routiers sont menacées par les projets de travaux de recalibrage des voiries et par la rectification des talus. Les individus présents dans des sites pâturés par des bovins peuvent être parfois soumis à des pressions de pâturage trop élevées qui ne garantissent pas la préservation des rosettes, du fait de l'intensité du piétinement et de l'enrichissement en nutriments. A l'inverse, certains prés abandonnés par le pastoralisme peuvent s'enfricher, entraînant la régression des grassettes, qui préfèrent les milieux ouverts. Enfin, ponctuellement, les biotopes abritant ces espèces peuvent être menacés par les travaux forestiers (débardage et dépôt de bois, création de pistes).

Enfin, la responsabilité de la Franche-Comté vis-à-vis de la conservation nationale de ces grassettes est élevée pour la grassette de Reuter, du fait de son endémisme. Elle est plus faible pour la variété type, qui est fréquente dans certains massifs montagneux (Pyrénées).

## Orientations de gestion et mesures conservatoires

La conservation des stations de grassettes à grandes fleurs implique de préserver les talus routiers sur lesquels se sont implantées certaines populations (*a minima* par le biais de la sensibilisation des gestionnaires locaux). Le maintien d'un pâturage bovin extensif dans les parcelles entretenues par l'agriculture doit permettre également de conserver des conditions de développement optimales pour ces plantes. Enfin, la sensibilisation des exploitants forestiers doit pouvoir inciter les responsables des travaux à éviter les stations de grassettes.

## Principales sources bibliographiques

BRUGEL E., 2012. *Préservation de Pinguicula grandiflora Lam. sensu lato en Franche-Comté. Proposition d'un plan de conservation*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés / Union européenne (fonds FEDER), Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté. 48 p.

Réalisation et diffusion /décembre 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -  
Observatoire régional des Invertébrés  
maison de l'environnement de Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 BESANCON  
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26  
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org